

353 Renvoi complexe « voir aussi » (R)

Premier indicateur

Non défini

␣ Non défini

Second indicateur

Non défini

␣ Non défini

Codes de sous-zones

‡a	Indice de classification auquel se rapporte le renvoi – indice unique ou premier indice d'une séquence (R)	‡y	Numéro de séquence de la table de sous-classement interne ou de la table de complément (R)
‡c	Indice de classification auquel se rapporte le renvoi – dernier indice d'une séquence (R)	‡z	Identification de la table auxiliaire (R)
‡i	Texte explicatif (R)	‡6	Liaison (NR)
		‡8	Numéro de liaison de zone et de séquence (R)

DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Cette zone renferme le *texte explicatif* et l'*indice de classification auquel se rapporte le renvoi* qui sont requis lorsqu'il existe des relations « voir aussi » entre les indices de classification qui ne peuvent être transmis de façon adéquate par un ou plusieurs renvois produits à partir d'une zone 553 (Rappel d'indice valide). Cette zone guide l'utilisateur vers des sujets connexes qui sont classés dans d'autres indices de classification valides. Un renvoi complexe « voir aussi » est uniquement applicable dans les cas de notices d'indices de classification valides ou partiellement valides (tel qu'il est indiqué dans 008/08 (Validité de la classification), code a, b, ou c).

On peut construire un affichage de renvoi à partir des zones 153 et 353 de la notice. La zone 153 (Indice de classification) renferme l'indice ou la série d'indices de classification d'où provient le renvoi et la zone 353 renferme l'indice ou la série d'indices de classification auxquels se rapporte le renvoi. Lorsque plusieurs notes de renvoi sont associées à un indice de classification, chacune d'elles peut être entrée dans une zone distincte ou elles peuvent être combinées et enregistrées dans une zone simple.

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

■ INDICATEURS

Les deux positions d'indicateurs sont non définies et chacune contient un blanc (␣).

■ CODES DE SOUS-ZONES

‡a – **Indice de classification auquel se rapporte le renvoi – indice unique ou premier indice d'une séquence**

Cette sous-zone renferme un indice de classification unique ou le premier indice de classification d'une séquence duquel un renvoi a été établi à partir de l'indice de classification de la zone 153 de la notice.

084 0␣‡addc‡c22 [Classification décimale Dewey]
 153 ␣␣‡a384.6025‡hSciences sociales‡hCommerce, communications, transports
 ‡kCommunications et transports‡hCommunications. Télécommunications
 ‡kTélécommunications‡hTéléphonie‡jRépertoires de personnes et d'organisations
353 ␣␣‡a914‡c919,‡iet compléter en ajoutant‡a0025‡ide la table sous‡a913‡c919,
 ‡ipour les répertoires téléphoniques, ex. : répertoire téléphonique de la ville de New
 York‡a917.4710025

- 084 0**b**†alcc *[Classification de la Bibliothèque du Congrès]*
 153 **b**†aF2423†hLatin America. Spanish America†hSouth America†hGuiana†hSurinam.
 Netherlands or Dutch Guiana†hHistory†hBy period†j1604-1814
353 **b**†i†Cf. †aF2381†cF2383†iEssequibo, Dememrara, and Berbice (Former Dutch
 colonies)
*[Le renvoi se rapporte à la série d'indices de classification qui ne peut exister
 comme notice distincte, car ils regroupent plusieurs hiérarchies.]*

†c – Indice de classification auquel se rapporte le renvoi – dernier indice d'une séquence

Cette sous-zone renferme le dernier indice de classification d'une séquence duquel un renvoi a été établi à partir de l'indice de classification de la zone 153 de la notice. Cet élément peut être composé d'un indice de classification complet ou partiel.

- 084 0**b**†alcc *[Classification de la Bibliothèque du Congrès]*
 153 **b**†zL5†a19.8†hTables of subdivisions: Institutions in America (LD-LE)†hHistory and
 description†jDormitories, residence halls, etc.
353 **b**†i†Cf. †aNA6600+ †iArchitecture
*[Le renvoi se rapporte à une série d'indices de classification qui ne peut exister
 comme notice distincte, car ils regroupent plusieurs hiérarchies.]*

†i – Texte explicatif

Cette sous-zone renferme le texte explicatif du renvoi « voir aussi ». Le texte peut être séparé par les données contenues dans les sous-zones †a ou †c et peut être uniquement constitué d'un terme connecteur tel que *p. ex.* ou *et*.

- 084 0**b**†alcc *[Classification de la Bibliothèque du Congrès]*
 153 **b**†aHF5030†cHF5335.22†hCommerce†hBusiness†jDirectories
353 **b**†i†Cf. classes D, E, F, Local residence directories which include business
 directories

†y – Numéro de séquence de la table de sous-classement interne ou de la table de complément

Cette sous-zone renferme un numéro de séquence ou un autre identificateur d'un sous-classement interne ou d'une table de complément pour une classification donnée. La valeur « 1 » sera accordée à la première ou à la seule table de complément correspondant à un indice de classification donné et les valeurs entières successives aux tables de compléments suivantes.

†z – Identification de la table auxiliaire

Cette sous-zone renferme l'identification de la table auxiliaire à laquelle se rapporte l'indice de classification enregistré dans la zone 353, lorsque celui-ci fait partie de la table auxiliaire. Lorsqu'il s'agit d'une série d'indices de classification, on indique la sous-zone †z une seule fois, soit avant le premier indice. La sous-zone †z est insérée avant le premier élément de l'indice de classification dans la sous-zone †a. La zone 762 (Table d'identification) renferme l'identification de la table auxiliaire par laquelle un indice de classification ou une série d'indices de classification est sous-classé plus en détail.

- 084 0**b**†alcc *[Classification de la Bibliothèque du Congrès]*
 153 **b**†zZ1†a13.C78†hNational bibliography. Imprints†hLiterature (General)†hSpecial
 topics, A-Z†jComparative literature
353 **b**†i†Cf. †aZ6514.C7 †iComparative literature (General)
[Le renvoi s'effectue d'un numéro de table auxiliaire à un numéro de table générale.]

†6 – Liaison

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

‡8 – Numéro de liaison de zone et de séquence

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES

Les conventions d'entrée des données dont il est question dans la section *X53 Indices de classification – Renseignements généraux* s'appliquent également à cette zone.

Constantes d'affichage

Les constantes d'affichage du syntagme d'instruction d'un renvoi peuvent être générées par le système en fonction de l'étiquette de la zone. Cependant, comme il existe plusieurs types de formulations normalisées pour les renvois « voir », il n'est peut-être pas recommandé d'utiliser des constantes d'affichage. Lorsqu'il s'agit de cas où les constantes d'affichage ne sont pas utilisées, tous les termes qui doivent être affichés sont entrés explicitement dans la sous-zone ‡i (Texte explicatif) de la zone 353.

CONVENTIONS PARTICULIÈRES À UN SYSTÈME

Les conventions particulières à un système dont il est question dans la section *X53 Indices de classification – Renseignements généraux* s'appliquent également à cette zone.

Classification de la bibliothèque du Congrès (LCC)

S'il s'agit de la LCC, la zone 353 est utilisée dans les situations suivantes :

- Lorsqu'il y a un renvoi à plus de trois indices, ce qui nécessiterait plus de trois rappels dans trois notices distinctes.
- Lorsqu'il y a un renvoi à un indice synthétisé et qu'il n'est pas requis de créer une notice distincte pour cet indice.
- Lorsqu'il y a un renvoi à une série d'indices de classification ou à des sous-classes complètes pour lesquelles il n'existe aucune notice de classification distincte.
- Dans une note de renvoi générale qui ne renferme pas d'indices de classification particuliers ou qui inclut un ou plusieurs indices particuliers uniquement à titre d'exemples.

Classification décimale Dewey

Cette zone n'est pas susceptible d'être utilisée fréquemment dans le système de *Classification décimale Dewey*, sauf lorsqu'on désire attribuer des zones de renvoi complexe (253, 353) et des zones de rappel (453, 553). Comme la majorité des renvois « voir aussi » peuvent être entrés dans une simple zone de rappel « voir aussi » (353), l'exemple présenté ne sert qu'à illustrer le codage des éléments de données et non pas à démontrer son utilisation.

HISTORIQUE DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

Codes de sous-zones

‡y – Numéro de séquence de la table de sous-classement interne ou de la table de complément [NOUVEAU, 2008]

[Page blanche]